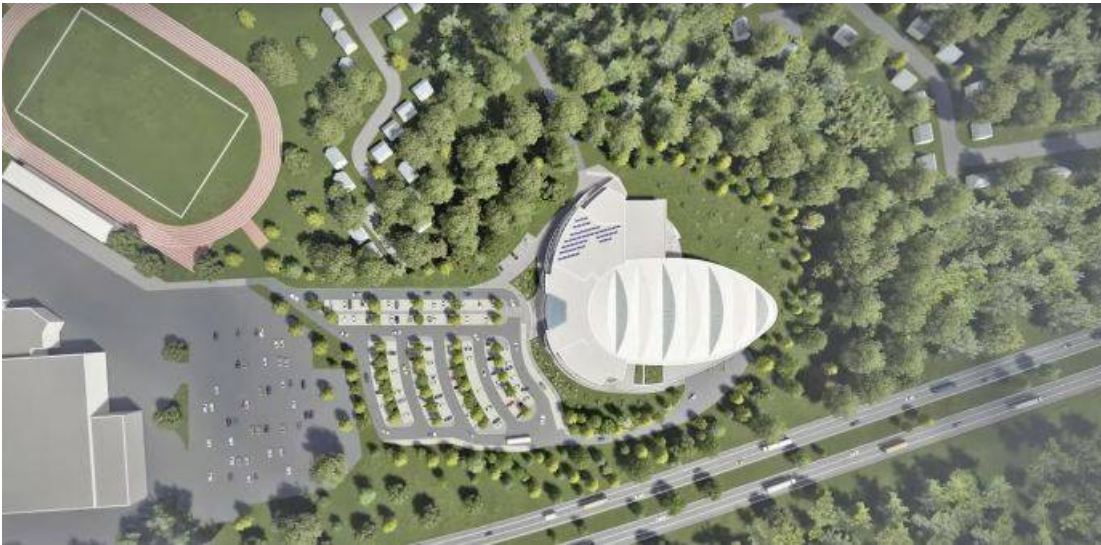


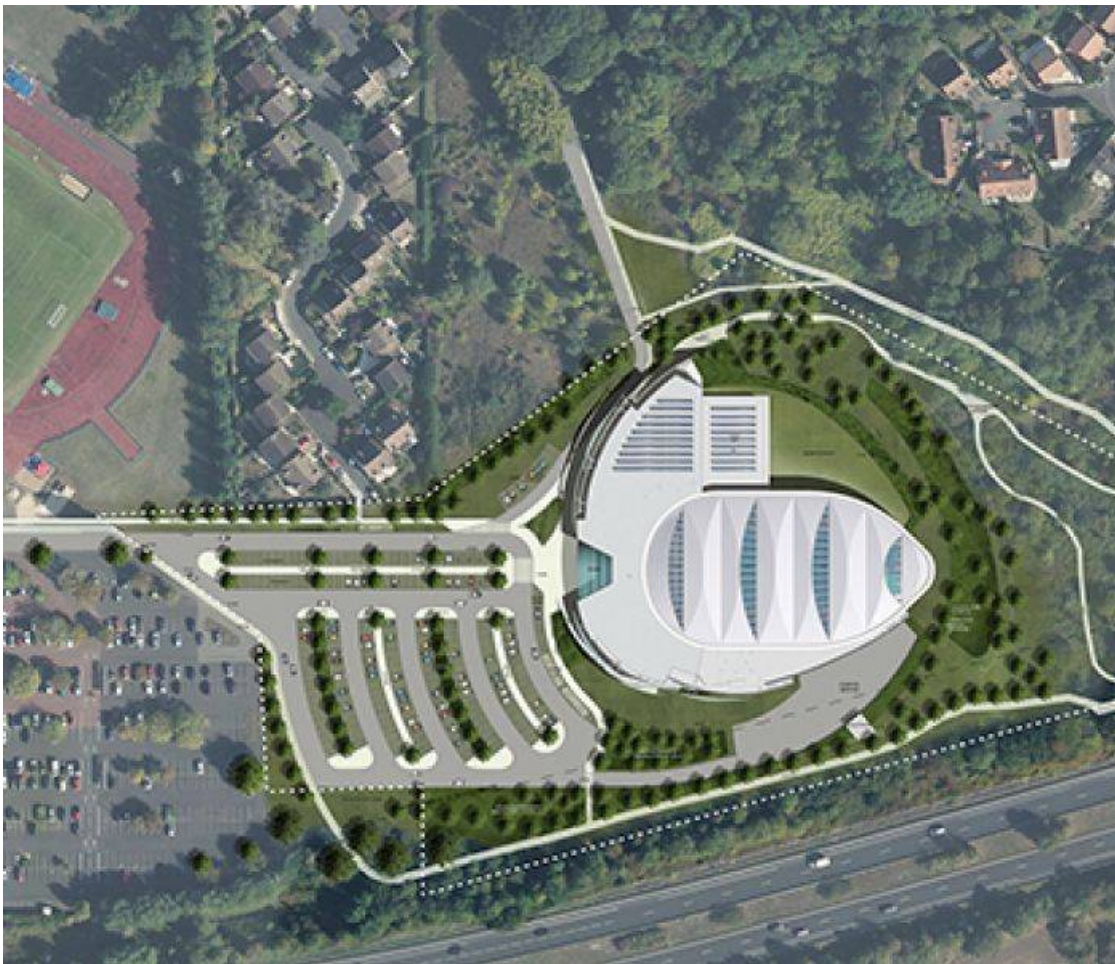
Un quartier voué aux sports, aux loisirs et aux commerces

Centre aquatique olympique en 2024 : un quartier voué aux sports, aux loisirs et aux commerces

Le futur équipement aquatique sera le coeur d'un nouveau quartier dédié non seulement aux commerces mais aussi très largement aux loisirs, un quartier dont l'accessibilité et les dessertes seront particulièrement soignées, depuis Le Plessis-Bouchard comme depuis Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.



C'est l'un des enjeux majeurs d'un « plan-guide » qui a été élaboré par la Communauté d'agglomération. Proche de nombreux autres équipements publics, le centre aquatique avoisinera le pôle commercial des Portes de Taverny.



Une ouverture sur les villes

Le secteur des Portes de Taverny bénéficie d'une bonne desserte depuis l'ensemble du territoire de Val Parisien, notamment grâce à la proximité de l'A115 et de plusieurs axes routiers importants. Les accès véhicules seront donc mutualisés avec le centre commercial et le stade municipal, ce qui sera rendu possible par la création d'un nouvel accès côté avenue de la Division Leclerc.

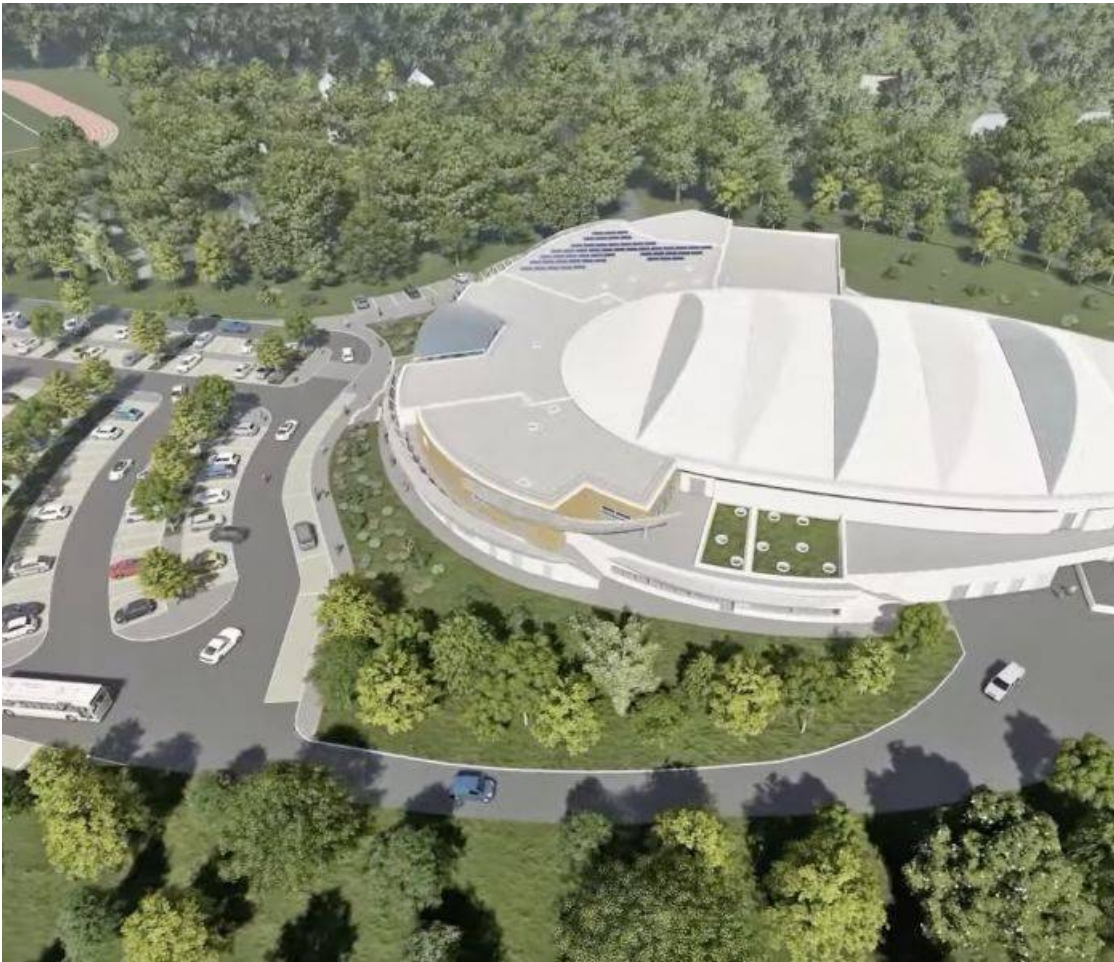
Le centre aquatique sera également accessible à pied et à vélo depuis les Portes de Taverny et la rue Théroigne de Méricourt, où la piste cyclable existante sera prolongée. Il sera également possible d'accéder au futur centre aquatique à pied ou en modes actifs depuis la RD502 via Saint-Leu-la-Forêt et le Bois des Aulnaies, qui sera réaménagée par l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France ; depuis Le Plessis-Bouchard grâce à une voie verte qui ouvrira largement cet équipement aux riverains, via le pont existant sur l'A115.

Son aménagement sera très soigné et constituera la concrétisation de la trame verte prévue par le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), qui doit relier la forêt de Montmorency au Bois de Boissy, et au-delà. Le site sera ainsi aisément accessible par les modes doux, mais aussi desservi par les transports collectifs. La Communauté d'agglomération travaille sur cette question dans le cadre de la restructuration des lignes de bus du territoire actuellement en cours d'étude.

Des plantations variées

Le centre aquatique va être implanté sur un espace actuellement en friche et assez déqualifié qui, au sud du Bois des Aulnaies, va être reboisé, en partenariat avec l'AEV.

De plus, une bande de 30 mètres de large le long de l'autoroute sera préservée, au profit de la petite faune. À proximité de centre aquatique, des massifs couvre-sols mettront en scène le parvis et orienteront les usagers vers le hall d'entrée. Des massifs arbustifs constitués de plantes issues de la flore locale et métropolitaine seront implantés aux abords de l'équipement, puis d'autres en couture avec les jardins et bois existants qu'ils protégeront : des haies bocagères, des arbres de haute tige, d'autres en bosquets.



Le bois des Aulnaies réaménagé

À la demande de la Communauté d'agglomération, l'AEV élabore actuellement un schéma directeur du Bois des Aulnaies qui fera l'objet, le moment venu, d'une concertation avec les habitants et les riverains.

Ce projet permettra de requalifier les différentes entrées du bois, de travailler sur la qualité du boisement, sur la protection des sols forestiers et de définir un réseau de cheminements praticables par tous. Seront également travaillées la connexion de l'ensemble des boisements par une promenade structurante est/ouest, la constitution de jardins de poche sur les rues secondaires et la création de lisières pour éviter les vis-à-vis sur les propriétés privées. Il s'agira d'accompagner la construction de la piscine et de compléter l'offre de loisirs et de détente pour les habitants de Val Parisis.

Infos pratiques

Un nouveau rond-point pour accéder à la zone commerciale et de loisirs

Depuis l'automne 2021, le Département a créé un giratoire sur la RD407 et le raccorder par un barreau de liaison à la Rue Théroigne de Méricourt qui longe le centre commercial Les Portes de Taverny, sécurisant ainsi les entrées et les sorties des commerces et des équipements sportifs actuels et à venir.

Le coût est de l'ordre de 2,6 M € HT.

Liens utiles

[Bois des Aulnaies : découvrez le projet d'aménagement](#)